

RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

POLE FUNERAIRE PUBLIC

Forme juridique : SPL / SA

Au capital social de 2 048 000 euros

Siège social : 181 AVENUE BERTHELOT 69007 LYON

R.C.S. de LYON N° B 823 177 175



Table des matières

Rappel du contexte.....	3
I. Fiche récapitulative	4
II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale	5
a. Activités de l'Epl.....	5
Présentation générale	5
Principales activités et opérations de l'année écoulée.....	5
Perspectives de développement	5
b. Situation financière de l'Epl.....	6
Bilan financier et économique.....	6
Chiffre d'affaires par activité	6
Prévisions financières pour l'année	7
c. Etat des filialisations	7
Présentation globale	7
Présentation par société	8
Comptes consolidés	9
d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année.....	10
Modification de l'objet social.....	10
Evolution de l'actionnariat.....	10
Autres modifications statutaires	10
III. Relations contractuelles et financières entre l'Epl et la collectivité	11
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire	11
b. Garanties d'emprunts de la collectivité.....	11
c. Avances en compte courant de la collectivité	11
d. Aides.....	11
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité	11
IV. Contrôles et gestion des risques	12
a. Principaux risques et incertitudes	12
b. Contrôle interne.....	12
c. Contrôles externes	12
V. Bilan de la gouvernance de l'Epl	13
a. Actionnariat	13
b. Les dirigeants	13
Les administrateurs	13
Les représentants à l'assemblée spéciale	13
Organisation de la gouvernance	14
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux.....	14
d. Bilan de la gouvernance	14
Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale	14
Participation des représentants	15
e. Contrôle analogue	16

RAPPORT DU MANDATAIRE DES COLLECTIVITES ACTIONNAIRES AU SEIN DE LA SPL POLE FUNERAIRE PUBLIC – METROPOLE DE LYON Année/Exercice 2022

Rappel du contexte

Conformément à l'article L. 1524-51 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires :

Collectivité	Représentant	Nommé le	Prédécesseur sur le mandat
PFIAL	BOSETTI Laurent (Lyon)	13/11/2020	
	BRISSARD Alain (Villeurbanne)	13/11/2020	
	CHAPUIS Gautier (Lyon)	18/10/2022	HUSSON Nicolas
	COLLIAT Antoine (Villeurbanne)	13/11/2020	
	DELAUNAY Florence (Lyon)	13/11/2020	
	DUVERNOIS Jean-Michel (Lyon)	13/11/2020	
	GANDOLFI Laura (Villeurbanne)	13/11/2020	
	HENOCQUE Audrey (Lyon)	13/11/2020	
	HERNANDEZ Ludovic (Lyon)	13/11/2020	
	MARTINEAU Cristina (Villeurbanne)	13/11/2020	
BRON	PALLUY Jacqueline	13/11/2020	
GRIGNY	AYACHE Najoua	13/11/2020	
CORBAS	DARTIGUES François	19/10/2021	LEGRAS Alain
FEYZIN	CARACO Claudine	13/11/2020	
OULLINS	PROTON Louis	13/11/2020	
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry	13/11/2020	
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude	13/11/2020	
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle	13/11/2020	
ECULLY	MAIGRE Denise	13/11/2020	
SAINT-FONS	TALON Annabel	18/10/2022	SERY David ; CASTERS Thibault
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise	13/11/2020	
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel	13/11/2020	
DARDILLY	GRANGE Bruno	13/11/2020	
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy	09/07/2021	EYMARD Michèle
LA MULATIERE	STRUB Arnold	18/10/2022	SABATIER Ivan

présentent un rapport écrit devant le conseil municipal / comité syndical.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon agit en conformité avec les positions et les actions engagées par les collectivités actionnaires.

Dans le respect de ces dispositions, le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

ANNEXES

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale – Exercice 2022
- 2- Rapport d'activité
- 3- Comptes annuels – Exercice 2022
- 4- Rapport des commissaires aux comptes

¹ L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

I. Fiche récapitulative

Informations générales	
Dénomination de la société	POLE FUNERAIRE PUBLIC – METROPOLE DE LYON
Siège social	181, avenue Berthelot – 69365 Lyon cedex 07
Adresse administrative	181, avenue Berthelot – 69365 Lyon cedex 07
Date de création	17/10/2016
Secteur d'activité/métier	Services funéraires
Objet social	La Société a pour objet : – le service extérieur des pompes funèbres – la crémation – la reprise physique de concessions échues ou abandonnées – toutes activités accessoires autorisées Et d'une manière plus générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Elle exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire.
Présidente	Madame Audrey HENOCQUE (PFIAL - ville de Lyon)
Nom du Directeur Général	Monsieur Patrick MEIGNEN
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Madame Evelyne CHANSAVANG nommée le 17/10/2016
Nombre de salariés	54 salariés et 7 agents FPT mis à disposition

II. Activités, actualité, situation financière et év

a. Activités de la SPL

Présentation générale

La SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon exerce les missions suivantes exclusivement pour le compte de ses actionnaires :

- le service extérieur des pompes funèbres tel que défini à l'article L2223-19 du Code général des collectivités territoriales, comprenant les gestion et l'utilisation de chambres funéraires ;
- l'organisation des funérailles des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- la crémation (gestion et utilisation de crématoriums) ;
- la reprise physique de concessions échues ou abandonnées ;
- toutes activités accessoires autorisées.

Et d'une manière plus générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Principales activités et opérations de l'année écoulée

Prestations	1 ^{er} exercice	2018	2019	2020	2021	2022
Organisations de funérailles	1 908	1 610	1 594	1 641	1 302	1 307
PFI	NC	NC	NC	1 422	862	975
Bron		NC	NC	80	43	57
Corbas		NC	NC	19	164	43
Tassin la Demi-Lune			NC	105	121	113
Rillieux la Pape				15	106	34
Oullins					6	85
Souscriptions de contrats obsèques	289	225	173	116	124	222
Admissions en chambre funéraire	2 071	2 770	2 252	2 714	2 427	2 370
Lyon	NC	NC	1 759	2 252	1 901	1830
Villeurbanne	NC	NC	458	431	464	478
Corbas			35	31	62	62
Crémations au crématorium de Lyon	2 020	1 557	1 598	2 038	2 161	2 373
Pour le PFP	NC	NC	NC	814	562	519
Reprises administratives réalisées	1 827	770	1 138	888	830	580
PFI	NC	620	969	726	702	478 + 15 cinéraires
Oullins	NC	41	59	31	20	19
Rillieux	NC	39	29	28	26	0
Ecully	NC	30	22	40	22	16
Saint-Fons	NC	11		16	14	0
Pierre-Bénite	NC	9	6	8 + ossuaire	10	10
Saint Genis Laval	NC	18	13	28	29	28
Corbas			0	0	7	0
Saint Genis les Ollières		2	0	0	0	0
Dardilly			7	11	0	0
Feyzin						4
La Mulatière						10
Personnes dépourvues de ressources	120*	112*	140*	133*	121*	131*
PFI	NC	98	120	101	103	121
Bron	NC	NC	NC	10	7	0
Corbas	NC	NC	NC	1	0	1
Rillieux la Pape	NC	NC	NC	1	1	0
Pierre-Bénite	NC	NC	NC	9	7	5
Saint-Fons	NC	NC	NC	1	0	0
Feyzin						2
Oullins	NC	NC	NC	0	1	2
Ecully	NC	NC	NC	0	2	0
Enfants sans vie (convention VDL-HCL)	NC	NC	NC	70	59	81
Transports sans cercueils PFP	NC	NC	NC	635	646	710
Fossoyage inhumation	NC	NC	NC	488	327	584
Réquisitions judiciaires		309	260	272	278	

* compris dans le nombre de funérailles totales.

Perspectives de développement

Le PFP poursuit et renforce sa présence auprès des prescripteurs afin de stabiliser ses parts de marché et d'anticiper l'arrivée d'un nouvel opérateur funéraire important.

La proposition future d'une offre dite écologique permettra au PFP de se différencier de la concurrence et d'apporter une réponse à une partie de la population sensible aux sujets environnementaux.

Bilan financier et économique

	2020	2021	2022	Tendance vs N-1
Capital social	2 048 000 €	2 048 000 €	2 048 000 €	=
Chiffres d'Affaires	6 717 841 €	6 214 513 €	6 182 548 €	-
Marge brute globale	5 987 941 €	5 585 760 €	5 543 995 €	-
Valeur ajoutée	3 680 886 €	3 811 083 €	3 774 076 €	-
Excédent brut d'exploitation	739 590 €	422 816 €	798 108 €	+
Masse salariale	3 341 460 €	3 781 893 €	3 338 460 €	-
Sous-traitance		268 596 €	237 580 €	-
Résultat d'exploitation	88 639 €	47 880 €	431 935 €	+
Résultat net	69 810 €	41 530 €	100 166 €	+
Trésorerie nette			1 464 224 €	
Capitaux propres	1 462 297 €	1 503 828 €	1 603 994 €	+
Endettement financier	364 736 €	684 122 €	698 031 €	+

Les grandes lignes de la situation financière sont :

En première lecture, le chiffre d'affaires réalisé par le PFP semble constant voire même légèrement en retrait par rapport à 2021 ce qui n'est en réalité pas tout à fait le cas. Ainsi si on analyse le Chiffre d'Affaires à contour constant c'est-à-dire en retraitant des augmentations de tarifs votés pour 2022 mais également de la fin du chantier exceptionnel de la Ville de Villeurbanne, de la baisse du nombre de reprises administratives commandées par les villes du fait de l'absence de possibilité de crématiser les reliquaires, de la baisse de mortalité et de la fin du marché des réquisitions, le PFP enregistre une progression de son Chiffre d'Affaires de 284 000 € versus 2021 périmètre constant dont 165 000 € liés à l'ouverture de l'agence d'Oullins et 119 000 € liés à notre performance commerciale.

En parallèle, le PFP a travaillé sur son Chiffre d'Affaires de demain en augmentant de manière significative le nombre de contrats obsèques signés +47% par rapport à 2021 et le prix de vente moyen des contrats signés. Ce travail permettra ainsi au PFP de disposer dans le futur d'un nombre de contrats rentables à exécuter, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque le PFP a hérité d'un certain nombre de contrats dont les montants revalorisés sont en dessous du coût de revient des prestations. Une provision relative à ces contrats a été passée dans les comptes du PFP au 31/12/2022 à hauteur de 90 000 €.

Le travail sur la rationalisation des dépenses s'est poursuivi sur 2022. Ainsi le PFP dégage un Excédent Brut d'Exploitation (richesse produite par l'entreprise une fois les salaires payés mais avant les dotations aux amortissements) de 798 000 € soit 12.9% du Chiffre d'Affaires au-dessus de l'EBE de l'année 2020 (11%) pourtant marquée par le COVID.

Le PFP a poursuivi sa politique de mise aux normes des installations à niveau des chambres funéraires ou du crématorium. Ainsi le PFP a engagé des investissements à hauteur de 460 000 € au titre de 2022. Ces investissements portant en majeure partie sur le crématorium pour 186 000 €, la chambre funéraire de Lyon pour 154 000 € et la chambre funéraire de Villeurbanne pour 39 000 €.

Sur ces 3 dernières années, le PFP a ainsi investi plus de 1 270 000 € pour la remise à niveau de ses équipements.

Cet effort devra se poursuivre sur l'année 2023 avec la mise en conformité de nos laboratoires et de nos équipements dans nos chambres funéraires mais également sur la partie crématorium puisque les fours ont été grandement endommagés ces dernières années avec la crémation d'un nombre beaucoup trop important de reliquaires alors que nos fours n'étaient pas adaptés. Ainsi, le re-briquage complet de nos deux fours sera réalisé sur le 1er semestre 2023 après le changement du refroidisseur de fumées sur 2022.

Le PFP termine son exercice 2022 avec un résultat net de 100 000 €.

A noter, depuis sa création, le PFP est structurellement bénéficiaire.

	Agences	Funérariums	Crématorium	Fossoyage Reprises administratives	Total Réalisé
Ventes Cercueils	877 111 €				877 111 €
Ventes Cercueils sociaux et enfants	100 806 €				100 806 €
Ventes Capitons	178 030 €				178 030 €
Ventes Urnes	61 856 €				61 856 €
Ventes autres accessoires (fleurs, emblèmes,,,))	69 863 €				69 863 €
TSC et réquisitions	272 836 €	-3 283 €			269 553 €
Démarches, Mise en bière,Convois, MC,	1 095 126 €				1 095 126 €
Inhumation, exhumation	238 352 €				238 352 €
Transports	106 239 €				106 239 €
Autres produits	0 €				0 €
Funérarium	41 160 €	942 298 €			983 457 €
Ventes Laboratoire	5 348 €	146 741 €			152 090 €
Ventes Soins et Toilettes	203 612 €	45 626 €			249 238 €
Crémation	120 652 €		1 271 896 €		1 392 548 €
Reprise administratives				369 525 €	369 525 €
Total des produits exploitation	3 370 991 €	1 131 382 €	1 271 896 €	369 525 €	6 143 794 €
Achat de Fournitures	-341 232 €				-341 232 €
Marge sur Marchandises	946 435 €	0 €	0 €	0 €	946 435 €
Sous traitance	-184 692 €	-1 545 €	-3 097 €	-35 633 €	-224 968 €
Locaux	-175 965 €	-173 689 €	-229 289 €	-2 531 €	-581 474 €
Fournitures	-3 492 €	-9 011 €	-7 395 €	-11 158 €	-31 056 €
Assurances et Cotisations	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Matériels	-5 940 €	-11 544 €	-90 520 €	-44 354 €	-152 358 €
Amortissements	-113 304 €	-144 993 €	-189 136 €	-11 610 €	-459 044 €
Informatique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Honoraires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Communication externe	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Télécommunication	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Perte Clients	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres Charges	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges de personnels	-672 109 €	-390 872 €	-274 325 €	-192 170 €	-1 529 477 €
Autres Frais de personnels	-17 799 €	-13 019 €	-10 062 €	-10 660 €	-51 539 €
Taxes	-7 047 €	-4 275 €	-2 974 €	-2 255 €	-16 550 €
Total charges exploitation	-1 180 349 €	-748 949 €	-806 797 €	-310 372 €	-3 046 466 €
Produits financiers	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges Financières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat Financier	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Produits exceptionnels	0 €	11 685 €	0 €	0 €	11 685 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat exceptionnel	0 €	11 685 €	0 €	0 €	11 685 €
Résultat avant frais de siege et frais logistique	1 849 411 €	394 118 €	465 099 €	59 153 €	2 767 780 €
Imputation des charges de logistique	-1 099 705 €	-73 817 €	0 €	-24 110 €	-1 197 632 €
Résultat avant imputation frais de siège	749 706 €	320 301 €	465 099 €	35 044 €	1 570 149 €
Imputation des charges de siège	-799 773 €	-268 422 €	-301 759 €	-87 670 €	-1 457 625 €
Résultat net	-50 067 €	51 879 €	163 340 €	-52 627 €	112 524 €

Prévisions financières pour l'année 2023.

La société anticipe un résultat 240 000 € pour un chiffre d'affaires de 6 820 000 € et intégrant une augmentation des dépenses à hauteur de 570 000 €.

c. Etat des filialisations

Sans objet compte tenu du statut de SPL.

d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année

Modification de l'objet social

Sans objet.

Evolution de l'actionnariat

Les changements intervenus l'année précédente ou dans l'année sont :

Cession d'actions

Sans objet pour l'exercice 2022.

Rappel des exercices antérieurs :

1. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Ecully pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 4 actions à l'actionnaire Saint-Fons pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 12 actions à l'actionnaire Saint Genis Laval pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 1 action à l'actionnaire Saint Genis les Ollières pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 20/09/2017 a donné son agrément sur ces cessions d'actions.
2. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Tassin la Demi-Lune pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 10/04/2018 a donné son agrément sur cette cession d'actions.
L'actionnaire PFIAL a cédé 8 actions à l'actionnaire Grigny pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 11/10/2018 a donné son agrément sur cette cession d'actions.
3. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Brignais pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Dardilly pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 25/03/2019 a donné son agrément sur ces cessions d'actions.
4. L'actionnaire PFIAL a cédé 20 actions à l'actionnaire La Mulatière pour un prix unitaire de 40 euros.
Le conseil d'administration du 19/10/2021 a donné son agrément sur cette cession d'actions.

Modification du capital social

Sans objet pour l'exercice 2022.

Rappel des exercices antérieurs :

L'assemblée générale extraordinaire du 21/02/2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2 000 000 euros, après apurement des pertes à hauteur de 552 000 euros. Le capital social de la SPL est ainsi porté à 2 048 000 euros.

L'augmentation du capital social s'est réalisée de la façon suivante :

- Augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription

Répartition du capital social à la date du 31/12/2022 :

	Nombre d'actions	Capital social détenu	Répartition du capital	Nombre de sièges aux assemblées générales	Droits de vote
PFIAL	51 005	2 040 200,00 €	99,619%	1	51 005
Bron	44	1 760,00 €	0,086%	1	44
Corbas	6	240,00 €	0,012%	1	6
Oullins	30	1 200,00 €	0,059%	1	30
Pierre-Bénite	10	400,00 €	0,020%	1	10
Rillieux-la-Pape	26	1 040,00 €	0,051%	1	26
Feyzin	10	400,00 €	0,020%	1	10
Saint Genis Laval	12	480,00 €	0,023%	1	12
Ecully	6	240,00 €	0,012%	1	6
Saint Fons	4	160,00 €	0,008%	1	4
Saint Genis les Ollières	1	40,00 €	0,002%	1	1
Tassin	6	240,00 €	0,012%	1	6
Grigny	8	320,00 €	0,016%	1	8
Brignais	6	240,00 €	0,012%	1	6
Dardilly	6	240,00 €	0,012%	1	6
La Mulatière	20	800,00 €	0,039%	1	20
TOTAL	51 200	2 048 000,00 €	100,000%	16	51 200

Autres modifications statutaires

Sans objet.

III. Relations contractuelles et financières entre

a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire

- Délégation de service public :

Délégants	Contrats		SEPF		Crématorium	Observations
	Début	Fin	Pompes funèbres	Chambre funéraire		
PFIAL	17/10/2016	31/12/2023	X	X	X	Prolongation par avenant du 01/01/2022 au 31/12/2023
Bron	25/09/2017	31/03/2027	X			Contrat renouvelé pour la période du 01/04/2022 au 31/03/2027
Corbas	14/12/2017	13/12/2027	X	X		
Tassin la Demi-Lune	01/11/2019	31/10/2024	X			
Rillieux-la-Pape	01/09/2020	31/08/2025	X			
Oullins	15/10/2021	14/10/2026	X			

- Marché « in house » :

Collectivités	Contrats		Reprises administratives*	PDR**	Observations
	Début	Fin			
PFIAL	17/10/2016	31/12/2023	X	X	
Bron	25/09/2017	31/03/2027		X	
Corbas	14/12/2017	13/12/2027	X	X	
Oullins	15/10/2021	14/10/2026	X	X	
Pierre-Bénite	01/04/2021	31/03/2025	X	X	PDR à la demande sur devis
Saint Genis Laval	09/12/2022	08/12/2026	X		
La Mulatière			X		Commandes de reprises administratives annuelles sur devis
Ecully				X	PDR à la demande sur devis

*opérations de reprises de concessions funéraires échues

**organisation des funérailles des personnes dépourvues de ressources suffisantes

b. Garanties d'emprunts de la collectivité

Collectivités	Date de la garantie	Montant de la garantie	Montant de l'emprunt	Durée de l'emprunt
PFIAL	30 avril 2020	75 000 €	150 000 €	10 ans
PFIAL	9 avril 2021	115 000 €	230 000 €	10 ans

c. Avances en compte courant de la collectivité

Sans objet.

d. Aides

Sans objet.

e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité

Sans objet.

IV. Contrôles et gestion des risques

a. Principaux risques et incertitudes

La SPL est confrontée aux principaux risques suivants :

- Fin du contrat de DSP des PFIAL (services extérieur des pompes funèbres et crématorium). Des échanges ont eu lieu entre délégant et délégataire afin de préparer la mise en place d'un nouveau contrat au 1er janvier 2024.
- Besoin d'une subvention pour le financement des travaux à réaliser au crématorium de Lyon et pour l'installation d'un four à reliquaires. Des réunions avec le délégant et les villes de Lyon et Villeurbanne ont eu lieu au cours de l'exercice 2022 afin de permettre d'acter ce besoin en conseil d'administration.
- Arrivée d'un nouvel opérateur national « agressif », FUNECAP. La présence de la SPL auprès des prescripteurs a été renforcée afin de stabiliser et développer les parts de marché.

b. Contrôle interne

Les achats de la SPL sont soumis aux dispositions du Code de la commande publique.

Les marchés d'un montant supérieur à 100 000 € HT font l'objet d'une autorisation en conseil d'administration.

c. Contrôles externes

La SPL n'a fait l'objet d'aucun contrôle au cours de l'exercice 2022.

V. Bilan de la gouvernance de l'Epl

a. Actionnariat

	Nombre d'actions	Capital social détenu	Répartition du capital
PFIAL	51 005	2 040 200,00 €	99,619%
Bron	44	1 760,00 €	0,086%
Corbas	6	240,00 €	0,012%
Oullins	30	1 200,00 €	0,059%
Pierre-Bénite	10	400,00 €	0,020%
Rilleux-la-Pape	26	1 040,00 €	0,051%
Feyzin	10	400,00 €	0,020%
Saint Genis Laval	12	480,00 €	0,023%
Ecully	6	240,00 €	0,012%
Saint Fons	4	160,00 €	0,008%
Saint Genis les Ollières	1	40,00 €	0,002%
Tassin	6	240,00 €	0,012%
Grigny	8	320,00 €	0,016%
Brignais	6	240,00 €	0,012%
Dardilly	6	240,00 €	0,012%
La Mulatière	20	800,00 €	0,039%
TOTAL	51 200	2 048 000,00 €	100,000%

b. Les dirigeants

Les administrateurs

Collectivité	Représentants au Conseil	Représentant à l'AG	Date de nomination
PFIAL	BOSETTI Laurent (Lyon)		13/11/2020
	BRISSARD Alain (Villeurbanne)		13/11/2020
	CHAPUIS Gautier (Lyon)		18/10/2022
	COLLIAT Antoine (Villeurbanne)		13/11/2020
	DELAUNAY Florence (Lyon)		13/11/2020
	DUVERNOIS Jean-Michel (Lyon)		13/11/2020
	GANDOLFI Laura (Villeurbanne)	GANDOLFI Laura	13/11/2020
	HENOCQUE Audrey (Lyon)		13/11/2020
	HERNANDEZ Ludovic (Lyon)		13/11/2020
	MARTINEAU Cristina (Villeurbanne)		13/11/2020
Actionnaires minoritaires	PALLUY Jacqueline (Bron)	PALLUY Jacqueline	13/11/2020
	AYACAHE Najoua (Grigny)	AYACAHE Najoua	13/11/2020

Les représentants à l'assemblée spéciale

Collectivité	Représentants à l'AS	Représentant à l'AG	Date de nomination
BRON	PALLUY Jacqueline	PALLUY Jacqueline	13/11/2020
GRIGNY	AYACHE Najoua	AYACHE Najoua	13/11/2020
CORBAS	DARTIGUES François	DARTIGUES François	19/10/2021
FEYZIN	CARACO Claudine	CARACO Claudine	13/11/2020
OULLINS	PROTON Louis	PROTON Louis	13/11/2020
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry	DUCHAMP Thierry	13/11/2020
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude	LECLERC Claude	13/11/2020
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle	ROCHE Joëlle	13/11/2020
ECULLY	MAIGRE Denise	MAIGRE Denise	13/11/2020
SAINT-FONS	TALON Annabel	TALON Annabel	18/10/2022
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise	PARDON-BERARD Françoise	13/11/2020
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel	CADILLAT Michel	13/11/2020
DARDILLY	GRANGE Bruno	GRANGE Bruno	13/11/2020
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy	BOISSERIN Guy	09/07/2021
LA MULATIERE	STRUB Arnold	STRUB Arnold	18/10/2022

La société n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme.

Organisation de la gouvernance

La société a opté pour une dissociation des fonctions de président et de directeur général. Aucun changement n'est intervenu depuis la création de la SPL.

La présidente du conseil d'administration, Mme Audrey HENOCQUE a été désignée par délibération du conseil d'administration du 13/11/2020, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général, M. Patrick MEIGNEN a été désigné par délibération du conseil d'administration du 17/12/2021.

La SPL n'a pas désigné de directeur général délégué.

c. Rémunération et avantages des représentants et des

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence.

La présidente du Conseil d'Administration ne perçoit aucune indemnité de fonction.

d. Bilan de la gouvernance

Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2022 :

- 17 mars 2022
- 23 juin 2022
- 18 octobre 2022
- 13 décembre 2022

L'assemblée spéciale s'est réunie quatre fois au cours de l'exercice 2022 :

- 17 mars 2022
- 23 juin 2022
- 18 octobre 2022
- 13 décembre 2022

Le comité de suivi et d'engagement s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2022 :

- 17 mars 2022
- 20 juin 2022
- 4 octobre 2022
- 22 novembre 2022

Participation des représentants (hors pouvoir)

Collectivités actionnaires	Représentants	Conseil d'Administration	Assemblée Spéciale	Assemblée Générale	Comité de suivi et d'engagement
PFIAL	BOSETTI Laurent	75%			50%
	BRISSARD Alain	100%			50%
	CHAPUIS Gautier*	100%			
	COLLIAT Antoine	75%			
	DELAUNAY Florence	50%			
	DUVERNOIS Jean-Michel	0%			
	GANDOLFI Laura	100%		100%	50%
	HENOCQUE Audrey	100%		100%	100%
	HERNANDEZ Ludovic	0%			
	MARTINEAU Cristina	0%			
BRON	PALLUY Jacqueline**	100%	100%	100%	100%
GRIGNY	AYACHE Najoua**	0%	0%	0%	0%
CORBAS	DARTIGUES François		50%	100%	75%
FEYZIN	CARACO Claudine		0%	0%	0%
OULLINS	PROTON Louis		50%	0%	75%
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry		50%	0%	25%
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude		0%	0%	0%
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle		50%	100%	75%
ECULLY	MAIGRE Denise		50%	100%	50%
SAINT-FONS	TALON Annabel*		0%	0%	25%
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise		0%	0%	25%
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel		75%	100%	75%
DARDILLY	GRANGE Bruno		0%	0%	0%
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy		0%	0%	0%
LA MULATIERE	STRUB Arnold*		0%	0%	0%

*nommé depuis le 18/10/2022

** représentants des actionnaires minoritaires sur mandat de l'assemblée spéciale

e. Contrôle analogue

Le comité de suivi et d'engagement s'est réuni préalablement à chaque conseil d'administration et s'est prononcé sur l'ordre du jour du conseil.

Les décisions importantes prises par la SPL au cours de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- conseil d'administration du 17/03/2022 : renouvellement de la délégation de service public, pour 5 ans, avec la ville de Bron portant sur le service extérieur des pompes funèbres (agence commerciale) ;
- conseil d'administration du 23/06/2022 :
 - convention avec le SYGERLy pour la fourniture de gaz permettant une économie de l'ordre de 350 000 € par an par rapport à l'offre obtenue de l'UGAP ;
 - modification des clauses des contrats obsèques afin de permettre à la SPL de demander le complément aux familles lorsque la réalisation du contrat obsèques est supérieure aux fonds disponibles. L'impact est de l'ordre de 40 000 € par an pour la SPL ;
 - validation des investissements 2022 à hauteur d'environ 500 000 € ;
 - présentation du projet d'installation d'un four à reliquaires pour un coût estimé d'environ 1 200 000 €.
- Conseil d'administration du 18/10/2022 : autorisation du lancement du marché de conception-réalisation et maintenance pour l'installation du four à reliquaires selon l'enveloppe annoncée et le planning communiqué ;
- Conseil d'administration du 13/12/2022 :
 - Validation du budget, et des investissements 2023 à hauteur d'environ 1 700 000 € ;
 - Validation du besoin d'une subvention afin de financer les investissements liés aux travaux à réaliser au crématorium (contraintes du bâtiment) ainsi que les travaux d'installation du four à reliquaires.

Des échanges réguliers entre le PFIAL et la SPL ont eu lieu au cours de l'année 2022 avec, notamment, un travail sur l'ajustement des prix des reprises administratives au coût de revient ainsi que des échanges réguliers sur la subvention nécessaire pour le financement des investissements.

Des rencontres et échanges ont également eu lieu avec des représentants de collectivités actionnaires.